

A.D.P.E.J.
1, place du Prieuré
86600 JAZENEUIL

Jazeneuil le 6 juillet 2021

Monsieur Bernard CHAUVET
Mairie de Jazeneuil
10, rue du Vieux Château
86600 JAZENEUIL

Objet : Projet éolien Mélusine (Jazeneuil – Curzay-sur-Vonne) : Association de Défense et de Protection de l'Environnement de Jazeneuil (ADPEJ)

Monsieur,

Sans nul doute, vous êtes conscient de l'opposition, pour ne pas dire la révolte, d'une partie substantielle de la population de la région qui s'oppose à la prolifération débridée des projets d'implantation d'usine d'aérogénérateurs et à la façon dont ces projets sont menés.

Si vous en ignoriez l'existence, je tiens à vous informer de la création de l'Association de Défense et de Protection de l'Environnement de Jazeneuil (ADPEJ – RNA W8630011182), dont je suis président, qui vient renforcer l'association Vent de Palisses (RNA W863011135), de Brantelay.

Ces deux associations de protection de l'environnement ont pour objet de « *protéger les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, les espaces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, l'eau, l'air, les sites et les paysages, le patrimoine bâti de la commune de Jazeneuil* » ... et des « *communes avoisinantes* », dont Curzay-sur-Vonne et Rouillé qui seraient fortement impactées par le projet Mélusine de RES.

Je suis surpris de l'absence de concertation des habitants sur ce type de projets qui bouleversent leur cadre de vie et provoquent un nouveau clivage de la population totalement inutile.

L'indigence de l'information concernant ce nouveau projet, notamment sur le site de la commune, me paraît devoir être soulignée.

Le « flyer » remis aux habitants, voire simplement déposé dans les boîtes aux lettres, avec un simulacre de sondage (sur l'éolien en général, non sur le projet et sa proximité) a pour seul but de faire croire à une consultation de la population. Son seul avantage est de dévoiler (tardivement) l'existence d'un nouveau projet, sans d'ailleurs donner d'indications précises indispensables : taille et puissance des éoliennes, parcelles et propriétaires concernés, dates clés prévisionnelles...

Pour ma part, j'ai appris incidemment l'existence du projet Mélusine, « sur la route de Sanxay » le 30 juillet 2020 ! Je pensais qu'un nouveau projet éolien se situerait dans une zone mitoyenne

entre Lusignan et Jazeneuil, dénommée « zone 1 » ou « secteur 1 », conformément aux délibérations du conseil municipal n° 2018.12.17 – 239 et 2019.07.01 – 040 !

Pour terminer, permettez-moi de joindre à ce courrier la copie d'une petite plaquette « *Ce que l'on ne dit pas toujours aux élus* ».

En vous en souhaitant une bonne lecture, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Thierry ROBERT de SAINT VICTOR
Association de Défense et de Protection de l'Environnement de Jazeneuil (ADPEJ)

PJ : Plaquette « *Ce que l'on ne dit pas toujours aux élus* » (copie)